RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

TOULOUSE INP

HANDICAP

AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

PROCÉDURE POUR UNE DEMANDE D'AIDE TECHNIQUE À LA COMPENSATION DU HANDICAP

- 1

Audioprothèses
Fauteuil roulant
Orthèses et prothèses externes

Objet de la procédure

- Cette procédure a pour but de présenter le dispositif qui pourrait être mis en place au sein de Toulouse INP pour l'aménagement des postes de travail (audioprothèses, fauteuil roulant, orthèses et prothèses externes) **pour les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi.**

- La procédure est applicable dès lors que la MDPH a reconnu la situation de handicap et que l'agent exprime un besoin d'aménagement de son poste de travail.

Schéma descriptif
Prise en charge sur facture

Acteur(s)	Activités	Document(s)
Agent de l'INP	Fait part d'un besoin d'aménagement du poste de travail	Démarche individuelle (mail, courrier, téléphone)
Correspondante handicap	Informe l'agent de la procédure à suivre et des pièces à fournir	Document « Pièces à fournir » Fiche fournisseur vierge
Agent de l'INP	Fait établir des devis (à son nom)	Devis
Agent de l'INP	Fait évaluer la prise en charge par les organismes de santé	Attestations de prise en charge: Sécurité Sociale, mutuelle, PCH
Agent de l'INP	S'acquitte de la facture, récupère le matériel et transmet tous les documents nécessaires à la constitution du dossier de prise en charge au service RH	Protocole d'accord signé par la Présidente? La DRH? Fiche fournisseur complété Dernier bulletin de paie Document justifiant le handicap de l'agent Les justificatifs de remboursement (SS, mutuelle, PCH)
Correspondante handicap	Fait une demande d'achat à la DAFA	fiche fournisseur au nom de la personne concernée, protocole d'accord signé , facture acquittée
DAFA	Transmet le bon de commande et les pièces justificatives à la Direction comptable	Bon de commande Fiche fournisseur au nom de la personne concernée Protocole d'accord signé Facture acquittée Certificat de dépense Annexe remboursement sur deniers personnels
Correspondante handicap	Demande le remboursement de la somme engagée par l'INP auprès de la e.plateforme du FIPHFP	Dépôt sur la plateforme de toutes les pièces justificatives
Correspondante handicap	Transmet la notification d'accord de paiement du FIPHFP à la DAFA pour l'établissement du titre de recette	Titre de recette déposé sur la plateforme PEP's
Correspondante handicap	Informe la Direction comptable du paiement par le FIPHFP	Confirmation de mise en paiement du FIPHFP

• 2

PROCÉDURE POUR UNE DEMANDE D'AIDE TECHNIQUE

Equipement matériel

Objet de la procédure

- Cette procédure a pour but de présenter le dispositif qui pourrait être mis en place au sein de Toulouse INP pour l'aménagement des postes de travail (équipement matériel) **sur préconisation du médecin de prévention.**

- La procédure est applicable dès lors que l'agent exprime un besoin d'aménagement de son poste de travail et que le médecin de prévention établie une prescription.

Schéma descriptif: pour les agents BOE

Acteur(s)	Activités	Document(s)
Agent de l'INP	Fait part d'un besoin d'aménagement du poste de travail	Démarche individuelle (mail, courrier, téléphone)
Correspondante handicap	Oriente l'agent vers le service de santé au travail	Courriel
Médecine de prévention	Etablit une prescription des compensations adaptées à la situation de l'agent, et la transmet au service RH	Fiche de visite médicale
Correspondante handicap	Etudie la demande	Vérification de la reconnaissance BOE Suivant le montant: demande au FIPHFP ou prise en charge par l'INP pour déduction DOETH
Correspondante handicap ou infirmier de la médecine de prévention	Fait établir des devis (au nom de l'INP)	Devis
Correspondante handicap	Retient un prestataire	Courrier ou mail
Correspondante handicap	Réalise une demande d'achat avec bon de commande	Courriel à la DAFA
DAFA	Envoie le bon de commande au prestataire copie correspondante handicap	Courriel
Correspondante handicap	Met à disposition le matériel fourni à l'agent concerné dès livraison	Attestation de matériel fourni
Prestataire	Dépose la facture sur Chorus Pro	Chorus Pro
La Direction comptable	Règle la facture	Courriel
Prestataire	Envoie une facture acquittée à la correspondante handicap	Courriel
Correspondante handicap	Demande le remboursement de la somme engagée par l'INP auprès de la e.plateforme du FIPHFP ou valorisation DOETH	Notification d'accord du FIPHFP
Correspondante handicap	Réceptionne la notification d'accord du FIPHFP et la transmet à la Direction comptable pour établissement du titre de recette	Notification d'accord du FIPHFP

Schéma descriptif: pour les agents non RQTH

Acteur(s)	Activités	Document(s)
Agent de l'INP	Fait part d'un besoin d'aménagement du poste de travail	Démarche individuelle (mail, courrier, téléphone)
Correspondante handicap	Oriente l'agent vers la médecine de prévention	Courriel
Médecine de prévention	Etablit une prescription des compensations adaptées à la situation de l'agent, et la transmet au service RH	Fiche de visite médicale
Correspondante handicap	Propose un accompagnement à l'agent dans le cadre d'une RQTH	Tout moyen de communication
Correspondante handicap ou infirmier de la médecine de prévention	Fait établir des devis (au nom de l'INP)	Devis

Devis < 250€ Devis > 250€

Acteur(s)	Activités	Document(s)
Priorisation possible pour les états de grossesse		
Arbitrage DRH	Etudie la demande	Décision
Correspondante handicap	Retient un prestataire	Courrier ou mail
Correspondante handicap	Réalise une demande d'achat avec bon de commande	Courriel à la DAFA
DAFA	Envoie le bon de commande au prestataire copie correspondante handicap	Courriel
Correspondante handicap	Met à disposition le matériel fourni à l'agent concerné dès livraison	Attestation de matériel fourni
Prestataire	Dépose la facture sur Chorus Pro	Chorus Pro
La Direction comptable	Règle la facture	Courriel

Glossaire

- FIPHFP : Fond d’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- BOE : Bénéficiaire de l’Obligation d’Emploi
- MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- PCH : Prestation Compensatoire du Handicap (délivrée par la MDPH)